

*L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – Définition AFG-FIR



GOUVERNANCE

L'industrie intègre la RSE

Acronyme encore inconnu il y a 10 ans, la RSE fait aujourd'hui partie du vocabulaire des dirigeants mais aussi des salariés, des fournisseurs, des syndicats etc...

La **Responsabilité Sociale des Entreprises**, puisque c'est de cela qu'il s'agit, permet d'évaluer les engagements et les performances des entreprises sur des **critères environnementaux, sociaux et sociétaux**. Selon une récente étude de l'Usine Nouvelle et Dyson, près de la moitié des dirigeants de l'industrie affirment avoir mis en place une politique RSE. C'est l'axe environnemental qui est le plus fortement investi avec la volonté de réduire des déchets, recycler, maîtriser la consommation d'énergie ou encore diminuer l'empreinte carbone. Parmi les bonnes pratiques, l'étude relève l'adhésion de certains à la norme ISO 26000, standard international abordant les thèmes de la gouvernance, des droits de l'homme, des conditions de travail, de l'environnement et de la contribution au développement local. Si cette RSE, souvent mentionnée sous forme de charte, permet surtout d'apporter une image positive de l'entreprise, la démonstration qu'elle est aussi et **surtout un levier de performance permettra une diffusion plus large, et des engagements plus systématiques**.

Source : L'Usine nouvelle



ENVIRONNEMENT

L'Union européenne, vraie championne du climat ?

Le tweet d'Emmanuel Macron « Make our planet great again » pourrait-il devenir le slogan de l'Union européenne ? La question se pose puisque cette dernière souhaite être le leader mondial et le moteur de la lutte pour le climat. Cette ambition se matérialise par les engagements pris : **réduction des gaz à effet de serre de 40% (par rapport au niveau de 1990) d'ici 2030 et l'utilisation des énergies renouvelables à 32%**.

2018 a été une année allant dans le bon sens puisque **les émissions de CO2 ont baissé de 2,5%**, et ce malgré la reprise de l'activité économique, gourmande en énergie. L'UE est désormais en avance sur son objectif intermédiaire d'une baisse de 20% des émissions d'ici 2020. Ces améliorations sont le fruit des efforts entrepris lors de la mandature actuelle : réglementation et enveloppe de 180 milliards d'euros venant entre-autres financer le développement des énergies renouvelables, la rénovation thermique des bâtiments, et soutenant l'économie circulaire. En réaction au Dieselgate, l'UE a par exemple renforcé les tests et les plafonds d'émissions polluantes.

Mais le combat est loin d'être terminé et sera même de plus en plus dur. Les baisses récentes des dernières années proviennent en effet pour grande partie de la désindustrialisation de l'UE, ainsi que des périodes de

récession qui diminuent les activités. Sans ces derniers leviers désormais, les marches à franchir seront plus importantes. A l'ordre du jour actuel : **taxe kérosène, réforme des quotas d'émissions** (pas vraiment contraignants du fait du faible prix), **place du charbon dans certains pays** comme l'Allemagne (40% de la production électrique), **fiscalité** (qui reste toujours plus favorable aux énergies fossiles). L'UE est également la championne des brevets pour les énergies renouvelables, mais il faut désormais passer à l'application avec des réalisations concrètes.

Source : Les Echos

ZEN attitude

Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, les 27 membres d'Entreprise pour l'Environnement, préconisent une **révolution Zéro Emission Nette**. Cela exige des efforts considérables tant de la part des entreprises, que des pouvoirs publics mais aussi des citoyens, surtout si on souhaite garder du dynamisme économique et... le même niveau de vie. Pour y parvenir, **l'empreinte carbone de la consommation des ménages doit être divisée par trois d'ici à 2050**, celle de la mobilité et du logement de 80%. Le rythme de réduction des Gaz à effets de serre, qui était de 0,5% par an entre 1990 et 2015, essentiellement dans l'industrie, doit atteindre à présent 4,5% par an. **A elle seule l'industrie devra les réduire d'un facteur quatre**.

Source : CFIE



SOCIAL

La France, championne de l'actionnariat salarié

Nouvelle **année record** pour l'actionnariat salarié en Europe en 2018, avec près de 400 milliards d'€ (soit 3% de la capitalisation totale des entreprises) détenus par près de **7,5 millions de salariés**, dont 3,2 en France.

Malgré cette progression, l'**érosion** de la « démocratisation » de l'actionnariat se poursuit : seuls 20,7% des salariés européens sont actionnaires contre 24,1% en 2007 ; petite satisfaction, la France est leader avec 38%.

Pourtant **94,2% des grandes entreprises européennes** ont un actionnariat salarié, contre 78% en 2008. Quant aux PME elles totalisent environ 1 million de salariés actionnaires.

Concernant les **montants de détentions**, un salarié actionnaire détient en moyenne 51 000€ (+141% entre 2009 et 2018), 28 000€ hors dirigeants exécutifs (+126% sur la même période) ; ces montants peuvent atteindre 90 000€ en Suisse, voire 110 000€ en Irlande et en Islande. Autre élément intéressant, le pourcentage de salariés actionnaires participant au **conseil d'administration** des entreprises : il est de 1,6% en Europe mais de **12%** en France ; cette performance s'explique très probablement par un cadre réglementaire et fiscal incitatif voire contraignant.

Source : Fédération européenne de l'actionnariat salarié (FEAS)

Une victoire pour l'égalité salariale

La Cour d'appel de Paris a donné tort à la société Ericsson France contre son syndicat CGT. Les organisations syndicales vont pouvoir d'une part obtenir la totalité des données contenues dans la base de données économiques et sociales de l'entreprise mais plus encore, vont récupérer toute une batterie d'indicateurs sur trois ans : congés, temps de travail, embauche, départs, rémunérations (fixe et variable) ainsi que des données par tranche d'âge, leur permettant entre autre de mesurer les écarts de rémunération homme/femme. Ericsson a un mois pour se mettre en conformité (ou se pourvoir en cassation). **Cette décision de la cour d'appel a une portée plus large puisqu'elle s'appliquera à toutes les entreprises disposant d'une classification propre.**

Source : *Les Echos, Le Figaro, Challenges*



INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Résolution verte adoptée par les actionnaires de BP

Les résolutions externes lors des Assemblées Générales sont souvent considérées par les dirigeants d'entreprise comme des épines dans le pied... mais pas toujours. Les actionnaires de BP ont ainsi été amenés le 21 mai dernier à voter **deux résolutions externes** : la première déposée par Climate Action 100+ (regroupement d'investisseurs gérant 30 000 milliards de dollars) **exigeait davantage de transparence** sur la manière dont la stratégie du groupe est alignée avec les objectifs de l'accord de Paris sur le changement climatique. **Elle a été adoptée à 99,14% ! Il faut dire que le président du groupe a lui-même recommandé de la soutenir**, considérant qu'il s'agissait d'une opportunité pour muter vers un modèle bas carbone et répondre ainsi aux exigences d'adaptation et d'anticipation. Pour contenir les actionnaires potentiellement climato-sceptique, le Président de la compagnie pétrolière a déclaré « BP va continuer à produire et vendre du pétrole autant et aussi longtemps qu'il pourra (...) mais le monde étant sur un chemin insoutenable (...) plus les émissions de CO2 augmentent, plus ce changement sera difficile et demandera une transition douloureuse ». **La seconde résolution externe, plus contraignante**, déposée par Follow This, demandait au pétrolier de réduire ses émissions de CO2 de l'exploration jusqu'à l'utilisation des produits par le consommateur final ; le Président dénonçant un manque de flexibilité et une limitation des capacités de transformation du groupe si cette résolution était adoptée, **les actionnaires l'ont rejetée à 91,6%.**

Source : *Novethic*

Ethique au London Metal Exchange

La première place de marché mondial des métaux non ferreux compte obliger les producteurs recourant à ses services à

soumettre leurs marques à **une évaluation de leurs pratiques d'approvisionnement**. La grille s'alignera sur les préconisations de l'OCDE, notamment sur le travail des enfants et la corruption. Les réponses devront être fournies d'ici à fin 2020, préalables à des audits de conformité sur deux ans. **D'ici fin 2024, les producteurs listés au LME devront donc tous être certifiés.**

Source : *L'Usine nouvelle*

Fin de l'emploi abusif du terme « équitable »

Si le commerce équitable a fait un bon de 22% en France en 2018, **le terme « équitable » ne pourra plus être utilisé abusivement**. En effet, à travers son article sur la croissance et la transformation des entreprises, la loi Pacte rend obligatoire les conditions d'utilisation de ce terme, à savoir le respect des six critères du commerce équitable, dont des prix rémunérateurs pour les producteurs, des contrats commerciaux pluriannuels et la transparence des filières.

Sources : *Novethic*

EN BREF

- Après la mort de près de 300 personnes en janvier 2019 suite à la rupture d'une digue d'un site minier exploité par la société Vale à Brumadinho au Brésil, **une coalition de 96 investisseurs**, menés par l'Eglise d'Angleterre et le Conseil des fonds en Suède, **représentant 12 000 milliards d'actifs sous gestion, ont écrit une lettre à 683 sociétés d'extraction** cotées afin qu'elles listent et évaluent leurs installations de stockage de résidus.
- Volkswagen a rejoint **l'initiative Hyperledger** qui consiste à utiliser la technologie Blockchain pour **tracer le cobalt utilisé** dans les batteries de véhicules électriques tout au long de la chaîne logistique
- Les deux assemblées du Congrès mexicain ont approuvé un projet de loi sur le travail, prévoyant notamment que **les salariés pourront choisir librement le syndicat** de leur choix, et **élire les représentants à bulletin secret**
- Un an après la France, **le Sénat néerlandais adopte une loi sur le devoir de vigilance**, mais loin d'être aussi exigeante puisqu'elle ne concerne que le travail des enfants et n'exige pas de reporting
- De l'aveu de son DG, **la société ESKOM**, principal énergéticien sud-africain, **cherche à transformer son modèle traditionnel** après que 3 des 4 plus grandes banques présentes dans le pays ont refusé de la financer. En cause, son électricité qui provient à 83% du charbon
- Trois fonds de la société de gestion **Ecofi**, ont reçu le **label ISR**, un autre, de la même société de gestion a reçu le **label TEEC**.

CONTACT

▪ Murielle HERMELLIN

Responsable du développement ISR – Gérante de portefeuilles
murielle.hermellin@bred.fr

▪ Jean-Philippe NGO

Gérant ISR Junior
jean-philippe.ngo@bred.fr

